



Yousef dans sa ferme de Abasan : « je ne veux pas quitter ma terre »

Yousef Shaheen (34) possède une ferme de blé dans Abasan Village, à l'est de Khan Younis. Le vendredi 1er Juin 2012, à environ 6h30 du matin, Youssef a reçu un appel téléphonique d'un ami en disant qu'une partie de sa ferme de blé a pris feu après qu' un hélicoptre Apache ait tiré sur sa terre: "Je me suis précipité sur les lieux mais les chars étaient sur le site. Je n'ai rien pu faire "

Ceci est juste l'un des derniers incidents dans une série d'incursions terrestres menées par les forces israéliennes, dans le cadre de leur politique illégale par rapport à «zone tampon» le long de la frontière entre Israël et la bande de Gaza. Les domaines précis désignés par Israël comme une zone tampon est inconnue, mais, en mai 2009, Israël a annoncé que la zone tampon serait étendue à 300 mètres de la frontière entre Israël et la bande de Gaza. En réalité, elle peut s'étendre jusqu'à 2 kilomètres . Cela rend la vie pour les Gazaouis très difficile, comme la largeur de la bande de Gaza n'est que d'environ 5 kilomètres au point le plus étroit. Les Incursions dans la zone tampon prennent généralement la forme de nivellement des sols en utilisant des bulldozers, ou des attaques aériennes. La politique d'Israël est aussi fréquemment appliqué par le feu , comme indiqué par Youssef, : "avant de passer les fermes aux bulldozers, ils ouvrent le feu sans avertissement . Si il ya des gens autour, certains meurent et d'autres sont blessés. "

Au moment de l'attaque du 1er Juin, Yousef était à la maison avec sa femme et leurs 3 enfants qui se préparent à aller aux champs. Leur ferme de blé est composée de 2 hectares et se situe à peu près 500 mètres de la clôture frontalière. La moitié a été brûlée dans l'incident vendredi. La valeur des pertes subies est estimé à USD \$ 5,500: "C'est ma terre qui est située à 500 mètres de la clôture. J'ai gagné ma vie sur cette terre depuis 20 ans et je ne vais pas l'abandonner. Yousef indique en outre que les forces de la défense civile de Gaza sont arrivées à 7h30 pour éteindre le feu, mais n'a pas pu être éteint avant 11 h.

Yousef souligne que ce n'est pas la première incursion sur ses terres: «Ma terre a été détruite au bulldozer environ 15 fois. Au début de 2009, un de mes travailleurs, a été abattu et un autre a été blessé "Il avait aussi un réservoir et un puits d'eau à la ferme : les deux ont été détruits dans les précédents incidents:«. Si je choisis d'abandonner ma terre elle sera transformée en une zone militaire fermée, mais ma présence et celle d'autres agriculteurs, rend plus difficile notre départ pour

que cela se produise. Je préfère rester et faire face aux affrontements. "

Youssef n'est pas le seul agriculteur dont la vie a été ruinée par la dernière l'attaque d'Israël. Dans l'incident de vendredi, les gerbes de blé moissonnées appartenant à des agriculteurs voisins ont également été brûlés,

"Il m'a fallu six mois pour préparer ce blé pour la moisson et maintenant j'ai toutes ces pertes», explique Youssef, montrant un nuage de cendre noire balayé sur la ferme par le vent: «Je n'ai d'expérience que dans l'agriculture. Si je pars, que vais-je faire d'autre? Comment vais-je nourrir ma famille? Cette terre m'a été transmise par mon père, qui la tenait de mon grand-père. Je vais la transmettre à mes enfants quand je mourrai. "

Le ciblage direct d'un bien de caractère civil constitue un crime de guerre, tel qu'il est codifié à l'article 8 (2) (b) (ii) du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. De même, en vertu de l'article de la Quatrième Convention de Genève 53, la destruction de la propriété privée est interdite, sauf si rendues absolument nécessaires par les opérations militaires. La zone tampon rend impossible l'utilisation des terres nécessaires à la production d'aliments C'est la violation de nombreuses dispositions relatives aux droits de l'homme, y compris le droit à une nourriture suffisante énoncée à l'article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.